

et nationaux dans le but de former l'ensemble des camarades enseignants, et d'assurer leur contribution à l'élaboration de la ligne dans leur secteur.

Dans l'immédiat :

7) Le Congrès mandate le C.C. pour organiser un stage national Enseignant, chargé de mettre sur pied :

- un programme de travail pour l'élaboration de nos positions,
- la politique de formation dans ce secteur.

Ce qui suppose que chaque ville envoie son ou ses représentants les plus qualifiés.

Ce stage prévoira l'organisation d'un premier stage de formation dans chaque région, auquel tous les enseignants de la Ligue devront participer.

Ces stages régionaux auront lieu *avant la fin de l'année scolaire*.

8) Le Congrès mandate le C.C. pour qu'il mène, *avant la prochaine rentrée scolaire*, une discussion politique de fond sur le travail enseignant et sa place dans la dialectique des secteurs d'intervention de l'année. Cette discussion devra être sanctionnée par une résolution d'ensemble transmise immédiatement aux villes.

9) Un travail d'implantation doit être organisé dans toutes les Ecoles Normales, le minimum dans ce domaine étant la vente systématique de *Rouge*. La coordination des normaliens de la Ligue doit être amorcée *dès maintenant* dans la Commission Nationale Enseignante.

10) En liaison avec la Commission Jeunesse Scolarisée, la Commission Enseignante devra définir une position précise sur :

- la formation professionnelle des enseignants ;
- les questions pédagogiques et, en particulier, le problème des examens.

Votée à l'unanimité — 1. N.P.P.V.

VIII. RESOLUTION LYCEENNE

1) Le projet de l'organisation politique de masse, compris dans le cadre de l'Université Rouge, se justifiait par la nécessité d'assurer la continuité politique et organisationnelle du mouvement issu de mai, et par la nécessité d'en assurer l'encadrement et la politisation dans un cadre plus large que les organisations politiques existantes. La résolution lycéenne du C.L. d'août indi-